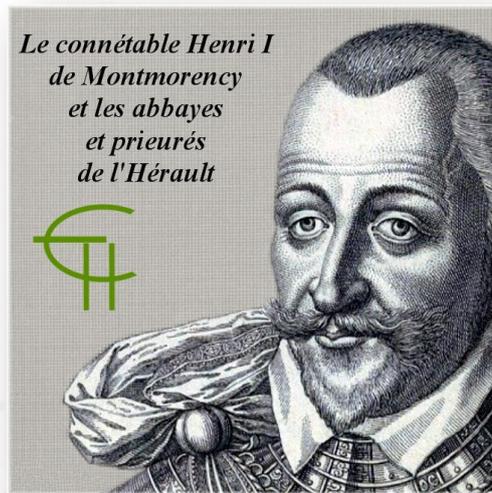


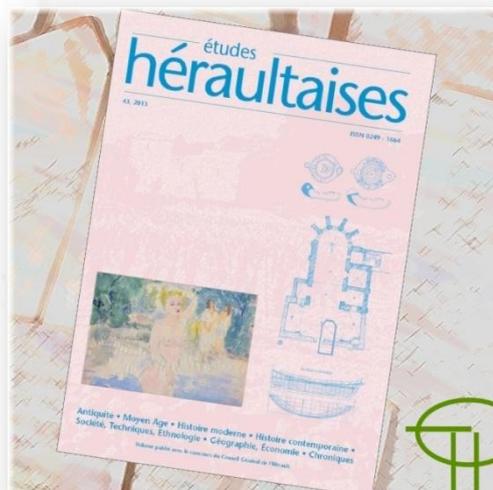
Article : Le connétable Henri I de Montmorency et les abbayes et prieurés de l'Hérault



Auteur (s) :Joan DAVIES

Nombre de pages : 7

Année de parution : 2013



Le connétable Henri I de Montmorency et les abbayes et prieurés de l'Hérault

Joan DAVIES *

« Messieurs les cinq enfens de M. le connestable, de qui on a remarqué une chose qui a estonné beaucoup de personnes de ce temps, dequoy pas un de tous ceux-là n'en fit aucun d'église... »¹

Au moment où Brantôme remarquait l'absence de carrières ecclésiastiques des fils du connétable Anne de Montmorency, le puîné Henri de Montmorency-Damville s'embarquait déjà dans sa chasse aux bénéfices qui lui valaient 100 000 écus vers 1606². Nous étudierons ici les bénéfices réguliers, les relations entre Montmorency et les titulaires des évêchés formant l'actuel diocèse de Montpellier méritant une étude à part plus approfondie³. La commende, la confidence (convention secrète constituant à posséder un bénéfice sous le nom d'une autre personne qui en a le titre sans jouir des fruits) et l'octroi des pensions sur les revenus ecclésiastiques étaient les trois piliers du commerce des bénéfices dont profitaient la monarchie, la noblesse et les élites dans le système « clientéliste » de la France des XVI^e et XVII^e siècles⁴. Nous ne pouvons évaluer précisément les profits que Montmorency et ses proches ont tiré des bénéfices héraultais. Mais la recherche des bénéfices avait, bien sûr, une part importante dans l'entretien de sa « clientèle ».

Henri de Montmorency était bien placé pour exploiter les ressources de l'Église. Parmi ses secrétaires, Jean Valernod était le frère aîné du futur évêque de Nîmes, Pierre IV de Valernod ; leur neveu, Jean Mandat, devint à son tour premier secrétaire et ses frères Louis et Mathurin étaient chanoines de Nîmes. Un maître d'hôtel, Paul Anthoine du Puget, sieur de Sauvin, avait un frère chevalier de Malte et grand prieur de Saint-Gilles, et était lui-même citoyen d'Avignon, donc sujet du pape ; nous les retrouvons tous deux en mission à Rome. Un autre maître d'hôtel, Pierre de Parisson, sieur du Revest, dont le frère Balthazar était protonotaire apostolique, avait été chanoine de Toulon et avait détenu d'autres bénéfices aux diocèses d'Aix et d'Avignon avant son mariage en 1578. Il avait servi le cardinal d'Armagnac, légat en Avignon, jusqu'à sa mort en 1585 avant d'entrer au service de la maison de Montmorency. À la même époque, Montmorency avait recueilli le secrétaire d'Armagnac, Cesare Pamfilio (ou Pamphilio) qui devint son agent à Rome jusqu'en 1593. Montmorency avait des liens personnels avec le territoire pontifical où il entretenait une maîtresse, Catherine de Guilhem (Madame de Richier) et leurs trois fils.

Montmorency recherchait des bénéfices pour sa famille illégitime. Annibal, né de mère inconnue, a perçu dès 1599 les revenus de l'abbaye de Cendras, bien que militaire et marié en 1607. Deux de ses fils nés de Catherine de Guilhem ont bénéficié d'une carrière ecclésiastique. César, clerc du diocèse d'Avignon, a été installé par son père comme évêque de Carcassonne en 1585, mais il est décédé vers 1594 et, après de longues tractations, Montmorency a cédé le diocèse en 1602.

L'abbaye de Saint-Thibéry

Jules était chevalier de l'Ordre de Malte en 1578. C'est lui qui nous intéresse ici, parce qu'il a reçu l'abbaye héraultaise de Saint-Thibéry dans l'ancien diocèse d'Agde. Au printemps de l'année 1596, son père sollicita auprès du roi, pour son fils, la prochaine abbaye ou prieuré vacants ; mais c'est seulement en 1597 que le roi écrivit au pape en faveur du chevalier de Montmorency pour l'octroi de l'abbaye de Saint-Thibéry⁵. Toutefois, Jules de Montmorency avait déjà pris possession de l'abbaye et ses dépendances dès l'été 1596. Ceux qui avaient acheté des propriétés à la faveur d'aliénations du temporel, ou, peut-être, usurpé des biens, furent les cibles de ses revendications. Ils s'en plaignirent auprès du connétable, mais les moines de l'abbaye et l'évêque d'Agde lui-même, comme juge ordinaire, se rallièrent au chevalier⁶. Bien que l'abbaye eût beaucoup souffert au moment des guerres de Religion, elle représentait un asile et une résidence digne pour le chevalier et son frère Splendian ; nous les trouvons à Saint-Thibéry entre 1598 et 1604⁷. Quand Jules fut affligé d'une grave maladie en 1597, sa mère pria Montmorency de conserver en faveur de Splendian, leur fils cadet⁸, sa pension royale, le commandement de son régiment et son abbaye.

Jules a survécu mais il n'était pas capable de gérer lui-même l'abbaye, bien que le roi ait demandé au pape Clément VIII de le dispenser « *des statuz et ordonnances de son vœu et proffession et des sainctz decretz et constitutions canonicques qui y pourroient estre contenues* ». Nous ne connaissons pas la réponse du pape, mais Jules a estimé, en novembre 1597, qu'il y avait des anomalies dans ses lettres de provision. Il lui semblait qu'il tenait Saint-Thibéry « en confidence ». Il fallait donc trouver quelqu'un de complaisant qui ne serait abbé que de nom. Il a d'abord désigné un certain Michel d'Arles, considéré comme un « faux abbé » et « prête-nom honteux » pour que Jules de Montmorency puisse percevoir les revenus ; en effet, il était difficile de distinguer entre cet abbé et beaucoup d'autres à la même époque⁹. Ensuite, ce fut un Biterrois, François ►

* Historienne, département d'Histoire de l'Université d'Essex, Colchester, UK.

... Boyer, moine et aumônier de l'abbaye, qui reçut la bulle et prit possession, en juin 1604, de Saint-Thibéry où il resta jusqu'à son décès en 1635. Montmorency père, ne fut pas très content de cette nomination bien que son fils et d'autres membres de son réseau lui en aient parlé deux ou trois ans auparavant. Nous ignorons cependant le motif de sa froideur¹⁰. Pour le chevalier, c'est le coût des provisions pour ses candidats à l'abbaye qui en fut la cause. Le capitaine Pompée Silvano, un « client » militaire de son père, l'avait informé qu'avec des lettres du roi et du connétable, il pouvait obtenir les bulles gratuitement au lieu des 1 000 ou 1 200 écus exigés ; le chevalier redoubla ses demandes auprès des cardinaux en cour de Rome, pour obtenir ces lettres, arguant de sa pauvreté : « *je ne pourrais nullement fournir a ceste somme car j'ay asses a fere a m'entretenir avec ce peu de comodité qu'il vous a pleu me laisser* »¹¹. Jules de Montmorency est mort en 1622 et nous ne savons pas s'il a conservé les revenus de Saint-Thibéry ou s'il a dû les céder à quelques uns de ses proches.

Après sa propre famille, Montmorency a favorisé sa « clientèle » militaire. Guillaume du Caylar d'Espondeillan a débuté sa carrière dans l'armée huguenote, mais dès 1572 il est entré au service du maréchal de Damville, dans la compagnie de gendarmes de Montmorency. Guidon en 1579, enseigne en 1581 et lieutenant en 1590, il est devenu gouverneur de Béziers en 1582 jusqu'à sa mort en août 1599¹². En 1593, Espondeillan a acquis l'abbaye de Saint-Sauveur d'Aniane et ses dépendances. L'abbé précédent était Laurent Fizes qui avait été pourvu en 1582 après le décès de son parent, le secrétaire d'État Simon Fizes, baron de Sauve. Le frère d'Espondeillan, Antoine du Caylar, avait épousé une des sœurs du secrétaire d'État. La transmission de l'abbaye s'était donc effectuée au sein même de la parenté¹³. Mais quand Espondeillan a voulu remplacer Pierre Host, l'abbé « fiduciaire » (désigne celui qui a bénéficié d'une disposition simulée faite en apparence en faveur d'une autre personne) par son fils Louis du Caylar, il a recherché le soutien de son protecteur Montmorency. Il a également sollicité l'obtention de lettres auprès du pape, du cardinal-protecteur de Joyeuse et de l'ambassadeur à Rome car il fallait obtenir une dispense d'âge en raison de la jeunesse de son fils¹⁴.

La veuve d'Espondeillan reprit l'affaire après sa mort, secondée par l'aumônier de Montmorency, Baptista Fortuna, cherchant non seulement à obtenir la dispense d'âge mais aussi la possibilité de recevoir gratuitement les bulles. Elle craignait un certain capitaine Raullet qui tentait de s'établir en possession de l'abbaye grâce à deux de ses beaux-frères prêtres¹⁵. Non sans raison, parce que le roi avait accordé en 1602 la commende à Tanneguy Le Blanc du Rollet, fils de Pierre, qui l'avait servi fidèlement comme gouverneur de Pont de l'Arche en Normandie pendant la guerre de la Sainte Union. Madame d'Espondeillan ne pouvait pas croire que le roi avait ainsi retiré une faveur offerte par égard envers Montmorency. Elle demanda justice en souvenir de son mari et bénéficia du soutien de Thomas de Bonzi, évêque de Béziers, et de Jacques de Baderon de Maussac, conseiller au Parlement de Toulouse, cousin-germain de l'abbé déposé¹⁶. Mais

Louis du Caylar décida d'abandonner un procès au grand conseil, se contentant de la réserve de pension sur les revenus de l'abbaye, et choisit de poursuivre une carrière militaire sous le nom de seigneur de Cazilhac. En 1605, sa mère le mit au service du connétable, comme l'avait été feu son père¹⁷.

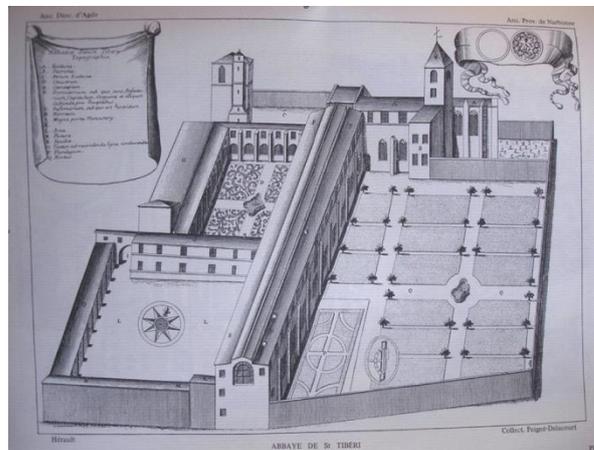


Fig. 1 - Abbaye de Saint-Thibéry. Gravure du *Monasticon Gallicanum*. Edition Peigné-Delacourt, 1870.

Le prieuré Sainte-Marie de Cassan

Les richesses du prieuré de Sainte-Marie de Cassan ont également excité les convoitises du seigneur d'Espondeillan. Nous ne savons pas grand chose sur les prieurs à l'époque des guerres de Religion, sauf qu'ils étaient pour la plupart des prête-noms¹⁸. Juste avant sa mort prématurée, Louise de Budos, duchesse de Montmorency, avait soutenu contre son propre époux le seigneur d'Espondeillan, son cousin, dans un conflit assez mystérieux autour du prieuré. Espondeillan voulait qu'un Bouchard reste en possession de Cassan bien que Montmorency ait préféré un sieur du Carroy¹⁹. Un ancien secrétaire, Pierre Gayon, de Béziers, avait entendu dire que ce monsieur du Carroy avait résigné en faveur de Montmorency. Il rappelait au connétable qu'il avait fait quelques années auparavant la promesse de promouvoir au prieuré l'oncle de sa femme, Catherine de Nicolay. Gayon répondait de la fidélité de son parent, qui était sacristain du prieuré : il doit s'agir de Jean Nicolay que nous retrouvons encore comme sacristain en 1609²⁰.

En novembre, Pierre Forestier, secrétaire et intendant des affaires de Montmorency à Paris, parla à « Monsieur de Lorraine » au sujet de Cassan. Il lui montra les lettres de provisions de « Cauroy » données en 1582, des preuves de la pension prise par son confidentiaire (celui qui a obtenu un bénéfice par confiance. Cf. plus haut) et prête-nom, assurant que Cauroy avait toujours joui des revenus. « Monsieur de Lorraine » était sans doute le cardinal de Lorraine, venu à Paris pour préparer les noces de son frère, le duc de Bar, avec Catherine de Bourbon, la sœur du roi. En tout cas, ce Bouchard, qu'Espondeillan avait soutenu, avait à l'évidence son oreille et d'après lui, le feu roi Henri III n'avait accordé le prieuré ni à Cauroy ni à son père. ...►

... Pourquoi cet intérêt de « Monsieur de Lorraine » ? Sa famille avait-elle possédé le bénéfice entre 1565 et 1581 quand le prieur était un certain François Gervaisot, issu peut-être d'une famille de petite noblesse en Champagne, vassale des Guise ? Mais qui était ce Carroy/Cauroy ? Nous ne pouvons répondre à cette question d'une manière précise, mais proposer seulement deux candidats : soit François Eustache du Caurroy, le célèbre compositeur de musique sacrée, qui avait cumulé des bénéfices, soit un Ogier de Cavoye, de la « clientèle » militaire des Montmorency²¹. Mais Bouchard était bien Jean Bouchard, secrétaire du roi dès 1605, décédé à quatre-vingt ans en 1639 et beau-père de Jean-Baptiste Hullon, prieur de Cassan de 1618 à 1649²².

Les tractations autour du prieuré entre 1598 et 1618 restent difficiles à préciser. Avant sa mort, Espondeillan avait promis que Cassan ne serait affermé que dans l'intérêt de Montmorency. Il a rencontré quelques difficultés après que le doyen de Saint-Ruf de Valence eût pourvu un des moines au prieuré²³. Qui était-t-il ? Nous trouvons Simon Gouzin, prêtre et prieur de Cassan, qui, en 1600, a fait de Jean de Vayrac, seigneur de Paulhan, son procureur. Le seigneur de Paulhan, se trouvant à Paris à la suite du connétable, avait donné procuration à son frère Pierre, resté en Languedoc, et à Pierre Montegis, baron d'Ornezan, pour l'administration des revenus du prieuré. En 1605, Jean Assier avait été nommé par le roi et avait reçu les bulles²⁴. Mais nous ne savons pas si Montmorency a réservé ses intérêts ou même une pension.

L'abbaye Sainte-Marie de Valmagne

L'abbaye de Valmagne (Ordre de Cîteaux, ancien diocèse d'Agde) était considérée par sa famille comme la seule récompense reçue par Jean de Guers, seigneur de Castelnaud, pour ses années de service. Guers a été assez proche de Montmorency-Damville en Piémont au cours de la décennie 1550, ensuite comme guidon puis enseigne de compagnie d'ordonnance entre 1560 et 1567. Vers 1568, il succède à son père, Pierre de Guers, nommé dès 1564 par Montmorency gouverneur militaire de Montpellier. Nous le retrouvons comme écuyer puis gentilhomme de la chambre d'Henri, duc d'Anjou, roi de Pologne et de France, dans les années 1570-1580²⁵. Les rapports entre Henri III et Montmorency devenant assez tendus, Guers de Castelnaud a évidemment changé de protecteur. C'est le roi lui-même qui a fait don de Valmagne au baron de Castelnaud en 1577, quand Montmorency a soutenu les prétentions d'Aimerie de San Severino, évêque d'Agde et oncle de l'abbé décédé Vincent de Concomblet. Pierre de Guers (frère de Jean ?) nommé abbé en 1578, a entrepris dès 1580 beaucoup de réparations sur les bâtiments de l'abbaye dévastés par son prédécesseur huguenot²⁶. Sous le règne d'Henri IV, le baron de Castelnaud se trouvait de nouveau dans la « clientèle » de Montmorency, par exemple comme témoin aux pactes de mariage de ses filles Charlotte et Marguerite en 1591 et 1593. Et le connétable a daigné être le parrain de son fils et héritier Henri de Guers. L'enfant avait seulement deux mois quand il devint orphelin de père, le 23 juin 1602²⁷. Sa mère, Claire Charlotte d'Adhémar de

Monteil de Grignan, en a assumé la tutelle mais elle était jeune et son beau-frère Étienne de Guers, seigneur d'Olargues, doutait de sa capacité. Encore pis, Pierre de Guers a donné sa résignation comme abbé en 1603.

Cherchant à conserver Valmagne pour toute la famille, Olargues a demandé à Montmorency de soutenir sa requête auprès du roi pour la nomination d'Anne de Murviel, évêque de Montauban, fils de sa sœur Françoise de Guers, pensant qu'un évêque était plus considérable que le simple prêtre du village choisi par sa belle-sœur. Étienne de Guers avait déjà obtenu l'abbaye de Saint Jacques de Béziers, grâce aux Montmorency et leurs secrétaires, et en a pourvu ce même Anne de Murviel²⁸. La baronne de Castelnaud était soutenue par Jean de Vayrac, seigneur de Paulhan, qui, d'après Olargues, troublait la famille de Guers dans leur possession de l'abbaye dont le prêtre dépendait. Olargues accusait sa belle-sœur de « *malversations et mauvais mesnage* » dans la tutelle de son neveu ; il a aussi traité l'ancien abbé Pierre de Guers de « *misérable moyne* » et intenté un procès contre les deux derniers protagonistes et le nouvel abbé. Madame de Castelnaud réagit en écrivant à Montmorency une lettre qui retourne contre Olargues lui-même la plupart de ses accusations²⁹.

Le seigneur de Paulhan était aussi un « client » de Montmorency qui, selon toute apparence, n'est pas intervenu dans cette querelle. Il est certain que Paulhan a voyagé à Rome, l'automne 1603, où il a obtenu les provisions du pape Clément VIII en faveur d'Étienne Berger (ou Vergier) comme abbé de Valmagne. Il est aussi certain que le 10 septembre 1606 la veuve de Jean de Guers a épousé le seigneur de Paulhan dans la chapelle du château de Castelnaud en présence d'Étienne Berger, abbé de Valmagne³⁰. Un an plus tard, à la veille de son départ de Pézenas, Montmorency a promis aux Olargues et son neveu Sébastien de Murviel de conserver l'abbaye pour la famille de Guers. Murviel lui rappela cette promesse quand Montmorency rechercha le petit Henri de Guers pour le mettre au service de la maison de son propre fils, en lui signalant les demandes faites par Madame de Paulhan pour la somme énorme de 10 000 écus³¹. Murviel, sa mère, son cousin germain Andofielle et son oncle Olargues étaient solidaires en cette requête dont nous ne connaissons cependant pas le résultat, sauf qu'Étienne Berger resta abbé de Valmagne jusqu'au son décès en 1613.

Son successeur fut Guillaume Marion, fils de Milles, ancien secrétaire de Montmorency, membre de son conseil en Languedoc et trésorier de France. Guillaume Marion a résigné en faveur de son neveu Henri de Thézan de Saze en 1627 ; son père Jacques de Thézan évaluait le montant de ses provisions à 4 000 livres³². Mais les familles de Guers et Vayrac n'avaient pas renoncé à leurs prétentions sur Valmagne. À la mort d'Henri de Guers en 1636, sa sœur utérine encore mineure, Laurence de Vayrac, hérita de tous ses biens (ce qui donna lieu à un long procès qui dura jusqu'en 1738) et Jean de Vayrac de Paulhan poursuivit en cour de Rome à propos d'une pension de 3 000 livres sur l'abbaye³³.

Nous ne savons pas si Milles Marion a cherché à tirer profit du crédit de son ancien maître Montmorency ...►

... quand il a obtenu l'abbaye de Valmagne pour son fils, mais il est sûr que la famille d'un autre secrétaire, Pierre Gaillac, a bien use de son influence pour acquérir Saint-Aphrodise de Béziers. Il semblerait que Gaillac, au cours d'un voyage de Montmorency à la cour d'Henri IV, aux mois de janvier et février 1592, ait reçu du roi un brevet portant la nomination de son fils Hercule. De prime abord, ce projet souleva beaucoup de difficultés : Hercule avait seulement six ou sept ans, donc son grand-père, Martin Ribes, de Pézenas, fut nommé gestionnaire et, en juin 1592, Dominique Resseguier, prêtre de Lézignan, où la famille de Ribes possédait des biens, devint abbé. Pis encore, l'abbé précédent, François Trotin, était mort à Rome et le pape avait nommé comme nouvel abbé François Izarny. Tout cela se situait avant l'abjuration du roi qui avait défendu la recherche à Rome des provisions aux bénéfices. En septembre 1597, Resseguier avouait être un confidentiaire soutenu seulement par l'autorité de Montmorency, et demandait l'absolution du légat à Avignon avant de résigner³⁴. Izarny avait nommé Gabriel et Jacques Trotin, habitants de Béziers et sans doute parents de l'abbé précédent, administrateurs des revenus de l'abbaye, ce qui donna lieu à procès devant le Parlement royal siégeant à Béziers et le présidial. Ribes obtint gain de cause au Parlement en 1594 mais les frères Trotin continuèrent de le poursuivre devant le présidial où siégeait leur ami, le juge criminel Cabrayrolles³⁵.

Les choses devinrent plus difficiles avec la mort subite du secrétaire Gaillac, à la fin du mois d'avril 1596. Aussitôt la triste nouvelle reçue en Languedoc, Ribes rechercha la conservation de l'abbaye pour l'un des enfants de sa fille affligée. Son épouse, Marguerite de Pautard, fit le voyage à Paris pendant l'été pour régler les affaires de son beau-fils et solliciter les dépêches pour l'abbaye avec l'aide de Pierre Forestier, l'un des intendants de la maison du Montmorency. M. Ribes a reçu un brevet royal en faveur d'Hercule Gaillac avant février 1597³⁶. Ce doit être un brevet de réservation, qui entraînait en vigueur à la suite de la résignation du Resseguier. Quand les partisans d'Hercule l'apprirent, ils écrivirent à Montmorency afin de le gagner à leur cause ; Guillaume Castillon, secrétaire de Montmorency, et son collègue Maridat ont rédigé les brouillons des lettres de leur maître aux cardinaux. Le roi mentionna Hercule auprès du pape le 22 octobre 1597, quand il écrivit au cardinal-protecteur des affaires de France en cour de Rome. D'après Madame Ribes, le cardinal de Joyeuse lui avait promis « *des merveilles* », mais un agent de Montmorency à Rome avait beaucoup d'inquiétude parce qu'on lui avait dit que le pape ne voulait pas « *que madame de Ribes en feust l'abbaisse* »³⁷.

Malheureusement, Resseguier avait résigné doublement : en faveur d'Hercule de Gaillac, d'une part, soutenu par le roi et le connétable, mais aussi en faveur de François Izarny, nommé par le pape. Le notaire biterrois qui a reçu les différentes parties, Raymond Fonteneto, était un cousin de Guillaume Castillon, et il a donné son opinion à Ribes. Il croyait que le chanoine Jean Lenoir, vicaire de l'abbaye pour Izarny (alors à Rome) et proche des frères Trotin, avait fait pression sur Resseguier. Les procédures, commencées au conseil privé, se poursuivirent jusqu'en 1601³⁸.

Heureusement, Izarny ayant renoncé le 16 aout 1601, Hercule Gaillac fut définitivement pourvu de l'abbaye par le pape. Cependant, Hercule lui-même avait résigné en novembre en faveur de Pierre Dalmas, avec l'avis favorable de sa famille. Ilo avait seulement seize ou dix-sept ans et, bien sur, n'était ni bachelier ni docteur ; mais la famille Ribes blâmait Castillon et son cousin d'avoir fait que Hercule ne soit pas devenu « *monsieur l'abbé* »³⁹. À sa majorité et devenu docteur en théologie, Hercule Gaillac a essayé de récupérer Saint-Aphrodise mais sans succès, à l'exception d'une pension de 300 livres qui lui fut concédée sa vie durant. Nous ne savons pas s'il a reçu cette pension des 1601 ou bien s'il s'agissait d'une somme plus importante modérée en 1610⁴⁰. Il était encore en vie comme chanoine et précenteur de la cathédrale de Béziers en 1655.

L'abbaye Saint-Majan de Villemagne-l'Argentière

La famille Ribes a aussi mis son espoir sur l'abbaye bénédictine de Villemagne. Renaud Vigor, conseiller au parlement de Rouen, a été nommé à Villemagne en 1579 mais il n'en a jamais pris possession en personne. Prétendant que l'abbaye était vacante, Montmorency en a saisi les revenus en 1586 pour financer sa guerre contre Henri III⁴¹. Puis le nouveau roi Henri IV a fait don des revenus de l'abbaye, le 20 septembre 1589, à Marguerite de Pautard, Madame Ribes, qui accompagnait la duchesse de Montmorency pendant son séjour en France après avoir négocié le rapprochement de son mari avec le roi Henri III et le manage de leur fille avec le comte d'Auvergne. De retour en Languedoc, Madame Ribes avait épousé avec enthousiasme la cause du roi, comme François de Châtillon l'a signalé à Henri IV, « *sollicitant à corps et a cry M. de Montmorency de vous aller trouver, se prenant a belles injures contre ceux qui lui dissuadent le voyage* »⁴². Renaud Vigor n'abandonnait pas son abbaye et intenta un procès contre Martin Ribes cherchant à récupérer ses revenus. Ribes pria Montmorency d'intercéder en sa faveur auprès du roi pour confirmer ses lettres de don. Mais le roi avait octroyé ces lettres à Vigor, portant que Ribes devait rendre compte de son administration et ceder les revenus. Le Parlement royal à Béziers rendit un arrêt interlocutoire, requérant Ribes de rendre compte des années 1590 et 1591⁴³. Puis Renaud Vigor négocia avec le marquis de Thémines et son beau-frère d'Avanson, résignant l'abbaye de Villemagne en leur faveur en décembre 1599. Marguerite de Pautard a bien essayé d'obtenir quelque récompense mais de toute apparence elle a échoué⁴⁴.

Les abbayes de femmes

Claude Convers, qui était à la fois surintendant des affaires et des domaines de Montmorency en Languedoc, intendant de justice pour le roi et aussi président au siège présidial de Montpellier, usait de son entremise pour les nominations de femmes aux bénéfices. Il a ainsi favorisé Louise de Gras, dominicaine du couvent de Sainte-Praxède d'Avignon, afin qu'elle obtienne le titre d'abbesse de Saint-Etienne de Gorjan à Clermont l'Hérault, sollicitant des lettres de Montmorency auprès de son agent à Rome, Giulio ...►

... Pamfilio (ou Pamphilio) et auprès des cardinaux afin de réduire le coût des bulles. Malheureusement, le futur maréchal de Thémines avait soutenu les droits de sa parente, Françoise de Lauzières de Thémines, à l'abbaye qui, de plus, avait été fondée par leur ancêtre. Jacques du Caylar sieur de Conas, frère d'Espondeillan, avait aussi soutenu auprès de Montmorency les droits de Françoise, sans doute parce que sa propre femme était Alizette d'Avanson, dont le frère était le mari d'une Lauzières de Thémines. Devant ces alliances, Louise de Gras renonça à ses prétentions en 1600⁴⁵. Ensuite, en 1602, il est question des Clarisses de Montpellier bien que le couvent n'existât plus. Convers a prié Castillon de « réformer » un brevet au nom de Louise de Gras, après que son premier candidat eut dédaigné l'abbaye à cause de sa pauvreté. Nous ne savons pas si Louise a reçu le bénéfice ; en 1610, Jacqueline Terondel jouissait des revenus⁴⁶.

Plus heureuse fut Blanche de Castillon qui avait reçu l'abbaye dominicaine de Saint-Guilhem en 1599. Convers avait obtenu un brevet pour Saint-Guilhem-de-Montpellier à l'Assemblée des Notables à Rouen, à la fin de 1596 ou au début de 1597. À la requête de Pierre de Rozel, Premier président de la Cour des Aides, un ancien « client » de Montmorency, l'abbaye avait été accordée à la belle-sœur de Charles de Rozel, fils du président, clarisse d'Arles. Convers affirmait qu'il avait fait cela par amitié envers Rozel et en mémoire de Jean Valernod, beau-fils (alors décédé) du président de Rozel et oncle du secrétaire Mandat à qui Convers adressait une supplique pour la « modération » des bulles. Mais Convers, demandant aussi pour lui-même l'économat des revenus de l'abbaye, protégeait ses propres intérêts⁴⁷. Blanche de Castillon restera en place jusqu'aux années 1620/1630⁴⁸.

Enfin, parmi les religieuses, nous trouvons Claire de Sarret et Jacqueline Tornemire « l'une cousine, l'autre tante » de Louis de Rochemore, intendant de justice de Montmorency, et juge mage de Nîmes. Il avait sollicité un placet autorisant la résignation par l'une à l'autre du prieuré de Sainte-Catherine et Saint-Gélis (Saint-Gilles) qui, selon lui, n'était que de vil prix. Mais nous ne connaissons pas la suite⁴⁹.



Fig. 2 - Le connétable Henri I de Montmorency (auteur inconnu. Droits réservés)

Henri de Montmorency était connu comme protecteur des capucins, fondateur des couvents d'Agde et Béziers ; mais, malheureusement nous n'avons trouvé dans sa correspondance⁵⁰ aucune trace de sa bienveillance envers les pères. Vers la fin de ses jours, en 1613, sous l'influence des capucins, il voulut décharger sa conscience au regard des biens de l'Église, surtout les bénéfices de l'évêché d'Agde, dont il avait joui pendant plusieurs années. Sept ans auparavant, il avait pensé que ses dettes en ce monde étaient trop importantes pour se mettre en règle avec la papauté ; dès ce moment, il avait accepté le bref du pape Paul V et il suivit les instructions du père Archange de Lyon. Sa confession générale dura quinze jours, à raison de deux heures par jour. Sa mort survint à la Grange des Près, à Pézenas, le 2 avril 1614 entre trois et quatre heures du matin Il fut inhumé en habit de capucin au centre de l'église du couvent d'Agde⁵¹.

Notes

1. *Toutes les références aux manuscrits, sauf indication contraire, renvoient à la correspondance passive de Montmorency conservée aux archives du Musée Condé, à Chantilly, série L. Les registres sont désignés par des numéros en chiffres romains.*
P. de Bourdeille, abbé de Brantôme, *Œuvres Complètes* (éd. L. Lalanne, 11 tomes, 1864-82) III, 377. Sur le rôle des religieuses de la famille de Montmorency J. Davies. "The Montmorencys and the abbey of Sainte Trinité, Caen: politics, profit and reform". *Journal of Ecclesiastical History* 53 (2002) 665-85. Voir aussi J. Davies "Profit and patronage the role of monastic benefices in Henri I duc de Montmorency's family economy and "clientele" 1563-1614", *Department of History University of Essex Research Papers* 1(2012).
2. J. Bergin, *The Making of the French Episcopate 1589-1611* (Londres, 1996), p. 153.
3. Une esquisse, parfois erronée : M. Greengrass, "Aristocracy and episcopacy et the end of the wars of religion, the duke de Montmorency and the bishoprics of Languedoc". *Miscellanea Historiae Ecclesiasticae* VIII (1987) p. 356-63.
4. A. Jouanna, *La France du XV^e siècle 1483-1598* (1996) p. 43-48, 78-79. - J. Bergin, *Cardinal de La Rochefoucauld, leadership and reform in the French Church* (Londres, 1987), 96-7, p. 138-41.
5. Billiad à Montmorency, 11 mars 1596, XXVI fol. 36, rendant compte que le roi a décidé de ne plus accorder de brevets de réservation mais, en témoignage de son estime pour le connétable, il lui promet la prochaine abbaye vacante. B. Barbiche, « Lettres originales de Henri IV à Clément VIII conservées dans les archives de la Compagnie de Jésus ». *Miscellanea in onore di Monsignore* ►

- Martino Giusti Prefetto dell'Archivio Segreto Vaticano* (Le Vatican, 2 tomes, 1978), p. 1, p. 49-50.
6. Sébastien, 26 aout ; La Motte 27 aout ; l'évêque Bertrand Dupuy, 5 novembre ; Jules de Montmorency, 10 novembre ; les moines de Saint-Thibéry, 13 novembre. Tous écrivent à Montmorency en 1596. XXVIII fol. 257, 260, 2-1, XXX, fol. 33, 65-6, 81.
 7. Splendian a écrit a son père de Saint-Thibéry, le 26 octobre 1598, XLIV, fol. 32 ; Jules a écrit le 3 avril 1599 ; le 2 juillet 1602 et le 20 novembre 1603. XLVII, fol. 199, LXVI, fol. 4, CIX, fol. 145. Jules était témoin au testament du René Girard, fait à Saint-Thibéry le 17 juin 1604 ; *Acte en maison abbatiale pour le chevalier Jules de Montmorency*, 30 décembre 1604, AD Hérault 2E35/23 fos 98, 219v.
 8. Catherine de Guilhem à Montmorency, sans date mais avant son départ de Chantilly en juin 1597. CX, fol. 114.
 9. H. Fisquet, *La France Pontificale*, Montpellier, I, 572. Jules de Montmorency à Castillon, 14 novembre 1597. XXXVII, fol. 316 ; promet de payer les frais des lettres nouvelles à la mère du secrétaire de Montmorency, habitante de Béziers.
 10. Jules de Montmorency a Montmorency, 20 novembre [1603]. CIX, fol. 145. Henri de Thézan de Saint-Génies et le secrétaire Guillaume Castillon ont parlé à Montmorency à Lyon à la fin de 1600 ou au début de 1601.
 11. Jules de Montmorency à Montmorency, 3 avril 1599 et sans date, XLVII, fol. 199, CIX, fol. 144.
 12. F. Vindry, *Dictionnaire de l'État-major Français au XVI^e siècle* (1901), p. 358. AD Hérault, 1B 22482, montre de la compagnie Montmorency, 4 février 1591.
 13. H. Fisquet, *La France Pontificale*, I 369-371. Catherine de Médicis à d'Abain, 12 janvier 1580, *Lettres de Catherine de Médicis* (ed. H. de La Ferrière et G. Bagueuault de Puchesse, 10 tomes 1880-1909). VII, 219-20. Sur la famille Fizes, L. Guiraud, « La Réforme a Montpellier » *Mémoires de la société archéologique de Montpellier* série 2, VI (1918) p. 384, 385, 646. Laurent Fizes était abbé le 14 janvier 1592 ; transaction avec les habitants de Celleneuve AD Hérault 2E57/16 fol. 13.
 14. Louis avait seulement quinze ans. Espondeillan à Maridat, 5 janvier 1597, XXXI fol. 126. Espondeillan a Montmorency, 5 janvier et 26 septembre 1597, XXXI fol. 3, XXXVI fol. 197.
 15. Isabeau de Serignan a Montmorency, 3 novembre 1599, L fol. 208. Fortuna à Maridat, 6 novembre 1599, L fol. 227.
 16. Isabeau de Serignan a Montmorency, 20 octobre 1602, LXVII fol. 200. Maussac a Montmorency, 15 octobre 1602, fol. 185. Bonzi a Montmorency [novembre 1602] LXVIII, fol. 149.
 17. Isabeau de Serignan a Montmorency, 7 mars 1605, LXXX fol. 206. Guillaume du Caylar avait acheté le château et seigneurie de l'évêque de Béziers au moment des aliénations du temporel en 1576-1578, AD Hérault, 1B 22560.
 18. Fisquet, *La France Pontificale*, II, 278.
 19. Espondeillan a Louise de Budos, 13 septembre 1598, XLIII fol. 140. Elle est morte le 26 septembre.
 20. Gayon a Montmorency, 3 décembre 1598, XLV fol. 16. AD Hérault, 1MI EC32/38 vue 11, 5 juillet 1609, Jean Nicolay, sacristain de l'abbaye [sic] Notre Dame de Cassan, parrain de son petit neveu à la cathédrale de Béziers.
 21. Forestier à Montmorency, 26 novembre 1598, XLIV fol. 223. N. Dufourco, « À propos d'Eustache du Caurroy », *Revue de Musicologie* 32, (1950) 94-108. La famille Cavoye : F. Vindry, *Dictionnaire de l'État-major*, p. 350-351 ; *Dictionnaire de Biographie Française*, VII, p. 1511-1512.
 22. R. Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle* (1943) p. 200, 237, 276, 606. Hutton a tire 14 000 livres des revenus de Cassan.
 23. Espondeillan a Montmorency, 11 mars 1599, XLVII fol. 15. Cassan a adhéré à Saint-Ruf au XIV^e siècle : S. Sotos, « Le prieuré de Cassan », *Bulletin des amis de Montagnac*, n° 33 (1990) p. 17-32.
 24. Procuration, 6 juillet 1600, ANF minutier central LIV 455. Simon Gouzin était cure de Paulhan des 1608. La famille Gouzin habitait le village. AD Hérault 59 PUB 1, microfilm du registre GG1. Jean de Vayrac s'entremet plus tard au sujet de l'abbaye de Valmagne. Procès-verbal de la visite de Jean de Bonzi évêque de Béziers à Cassan, 8 février 1605, *Bulletin de la société archéologique scientifique et littéraire de Béziers*, série 3, IV (1902), p. 232-235.
 25. C. Baschi d'Aubais et L. Ménard, *Pièces fugitives pour servir l'histoire de France* (1759) I (i) jugements sur la noblesse, p. 288 F. Vindry, *Dictionnaire de l'État-major*, p. 358 ; L. Guiraud, « La Réforme a Montpellier », p. 305, 350 ; Nicolas Le Roux, *La faveur du roi* (Seysssel, 2001), p. 96, 145, 172.
 26. Henri III Montmorency-Damville, 13 juillet 1577, *Lettres de Henri III* (ed. M. François, 1972) III, p. 317. H. Fisquet, *La France Pontificale* (1864-71) I, 573-89. P. Gorsse, 'Deux abbayes cisterciennes Fontfroide et Valmagne', *Bulletin mensuel de l'académie des sciences et lettres de Montpellier*, n° 62 (1932), p. 91-109 ; son hypothèse selon laquelle l'abbé de Guers aurait trouvé les moyens financiers en s'adressant a son beau-frère Jean de Vayrac ne semble pas justifiée par la date du mariage de Vayrac, 1606.
 27. AD Hérault, 5MI 16/17 vues 34-5, Saint Sulpice de Castelnaud-de-Guers, décès et sépulture de Jean de Guers baron de Castelnaud. Revest a Montmorency, 7 juillet 1602, LXVI, fol. 13
 28. Olargues à Castillon, 12 mars 1599, XLVII, fol. 29
 29. Olargues à Montmorency, 5 octobre 1603 et 2 janvier 1604 ; Charlotte de Grignan a Montmorency, 14 janvier 1604, LXXIII fo. 132, LXXV fol. 9, 38-9. Le procès devant le conseil privé d'octobre 1603 à janvier 1606 s'est clos sur d'Olargues. F. Dumont, *Inventaire des arrêts du conseil privé (règne de Henri IV)* (1971-1978), p. 6956, 7982, 10422 et AD Hérault, 9H16.
 30. Revest à Montmorency, 1^{er} octobre 1603, LXXII, I fol. 116. AD Hérault, 9H14 ; 1MI EC199/1, vue 216. Etienne Berger était piscénois, son frère Antoine marchand et quatrième consul en 1613. Son neveu et homonyme était aumônier du duc Henri II de Montmorency dès 1620, AD Hérault 1MI EC199/1, vue 212 et la généalogie de F. de Stordeur, sun geneanet.org. Les armes de Vayrac-Paulhan figurant sur les clefs de voutes et a la base d'une statue dans la chapelle du chevet (P. de Gorsse, *art.cit.* p. 103, p. 108, datent vraisemblablement de son abbatiat.
 31. Murviel à Montmorency, 15 avril 1608, XCI, fol. 74.
 32. E. Bligny-Bondurand, *Inventaire sommaire des AD Gard, série E* (Nîmes, 1894-1926), IV, 96, E1021, 19 septembre 1627, conseil général des habitants de Saze.
 33. H. Cochin, *Œuvres* (1753) IV, 562-585. Bligny-Bondurand, *op.cit.*, 102, E1023, 29 décembre 1636, procuration donnée par Henri de Thézan, abbé de Valmagne, à un expéditionnaire en cour de Rome pour s'opposer a la poursuite de noble Jean de Vayrac.
 34. *Instruction à Gailhac, secrétaire de Monseigneur le duc de Montmorency, de ce qu'il aura à dire au Roy de la part de mondit seigneur*, 29 janvier 1592, BNF fr. 23195 fol. 1-11. *Mémoire sur Saint Affrodise de Béziers*, sans date, vers 1597, CX fol. 234 ; ce document anonyme, en français et italien, sollicite Montmorency de soutenir Izarny. H. Fisquet *La France Pontificale* II, 237-8.

35. AD Haute-Garonne 1B92(d) fol. 55, arrêt du 22 novembre 1594. Ribes à Castillon, 24 décembre 1597, 5 mars 1598, XXXVIII fol. 203, XXXIX fol. 274.
36. Ribes à Montmorency, 15 mai 1596 XXVII fol. 226. Forestier Castillon, 24 juillet 1596 XXVIII fol.127. Girauld à Castillon, 3 février 1597. XXXI fol. 224.
37. Henri IV au cardinal François de Joyeuse, 22 octobre 1597, reproduit parmi les titres de famille Gailhac de Pailhes, L. Hozier, *Armorial général (1752)* IV, 182. Castillon à Montmorency, 17 octobre 1597. Fait mention des lettres de Madame de Ventadour, fille du connétable, et de Gresende de Ribes, madame Gaillac. XXXVI, fol. 80. Brouillons des lettres a Aldobrandini et a Trivulzio, avec « mémoire qu'il faut quatre de plus », LII fol. 181-183. Marguerite de Pautard a Castillon 20 novembre 1597, XLIV fol. 193. Giustiniano à Maridat, 29 octobre 1597. XXXVII fol.177.
38. Ribes à Castillon, 24 décembre 1597. Fonteneto à Castillon, 27 décembre 1597, XXXVIII fol. 203, 223. Dumont, Inventaire des arrêts du conseil privé, 2641, 2742, 3658. Les minutes de Fonteneto sont conservées aux AD Hérault 2E14/29-47.
39. Sa mère l'avait adressé à son tuteur en 1595, puis aux jésuites d' Avignon en 1598 Gresende de Ribes à Gaillac, 12 novembre 1595, XXV fol. 43 ; la même à Castillon, 1^{er} janvier 1598, XXXIX fol. 1. Un mémoire anonyme, *Advis donné sur l'abbaye Saint Aphrodise*, novembre 1599, mentionne qu'Hercule a quinze ans et propose qu'il doit résigner en faveur de quelqu'un plus qualifié, jusqu'au moment où il serait gradué. Il s'agit d'une résignation avec réservation. LI fol. 234. Jacques de Railhac concédait que son beau- père Ribes avait tort de blâmer Castillon, 26 décembre 1601, LXII fol. 252.
40. Hercule Gaillac à Castillon, 20 juillet 1610, CIV fol.203. Louis XIII à l'archevêque de Lyon et au cardinal Orsini, 30 septembre 1618 , nommant Claude Vallier, prêtre et chanoine de Saint Pierre de Vienne, à l'abbaye de Saint-Aphrodise pendant la jeunesse d'Henri de Disimieu, avec pension pour Gaillac, clerc du diocèse d'Agde, H de Terrebase, *Correspondance de messieurs de Disimieu gentilhommes Dauphinois* 1568-1713 (Lyon, 1913), 96-9.
41. Fisquet, *La France Pontificale* II, 267.
42. François de Châtillon à Henri IV, 18 février 1590, BNF fr. 3564, fol.49.
43. AD Haute-Garonne 1B92(d) fol. 19, arrêt du 16 novembre 1594. Ribes à Montmorency, sans date, CXI, fol. 172.
44. Ribes à Castillon, 14 février 1600. LII, fol. 130.
45. Convers à Montmorency, 7 juin 1599, XLVIII, fol. 23. Conas à Montmorency, 21 septembre 1600, LV, fol. 28. Fisquet, *La France Pontificale* II, 515, 547. Nous avons vu plus haut que le marquis de Thémènes avait aussi réussi à acquérir l'abbaye de Villemagne contre les prétentions des « client »s de Montmorency.
46. Convers à Castillon, 21 juin 1602 LXV fol. 205. L. Guiraud, *La Réforme à Montpellier*, p. 672. La dernière abbesse, Jacqueline de Théronnel, étant morte en 1632, l'abbaye fut unie aux Visitandines. AD Hérault, Répertoire méthodique de la série H (en ligne) 63H11.
47. Convers à Montmorency, 7 juin 1599, XLVIII fol. 214, et à Mandat [juin 1599] L fol. 168.
48. L. Guiraud, *La Réforme à Montpellier*, p, 673-676, 725-726. AD Hérault 62H 3 et 5.
49. Rochemore à Mandat, 1^{er} octobre 1596 XXIX fol. 172. Claire de Sarret, religieuse à Gigean (abbaye de Saint-Félix-de-Montceau) était la fille de Jean de Sarret et Françoise de Rochemore, donc la cousine germaine de Louis de Rochemore, Baschi d'Aubais et Ménard, *Pièces fugitives* I (ii) jugements sur la noblesse, p. 276. Nous ne pouvons pas trouver le lien avec Jacqueline Tornemire. Claire de Sarret était abbesse entre 1576 et 1600, AD Hérault 62H54. Ni Claire de Sarret, ni Jacqueline Tornemire ne figurent dans la présentation par L Guiraud (*La réforme à Montpellier*, p. 672-673) de la situation embrouillée chez les Repenties.
50. « Journal de duc de Montmorency en Languedoc pendant les années 1586-1587 ». Ed. G. Charvet, *Comptes-rendus de la société scientifique et littéraire d'Alais* 7 (1875), p. 29-30 et 33 achèvement du couvent d'Agde, pose de la première pierre de l'église des capucins à Béziers en 1586. Etienne de Guers d'Olargues, que nous avons rencontré plus haut (voir notes 28 et 29), fut enseveli dans l'église, dont il était le fondateur, le 29 juin 1612, AD Hérault 1MI EC199/1 vue 84.
51. A de Lantenay, « Les derniers jours d'un connétable ». *Mélanges de Biographie et d'Histoire* (Bordeaux, 1885) 344-52. Apollinaire de Valence, « Conversion et dernières années du connétable Henri de Montmorency 1595-1614 ». *Revue du Midi*, 6, ii (1892) p. 101-109. Bergin, *Making of the French Episcopate*, 153. AD Hérault 1MI EC199/1 vue 107.

Année de parution : 2013

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2013 n° 43



HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Katia TURREL (avec la coll. de *Delphine LOPEZ, Johanna TERROM* et *Serge SOTOS*), Premiers résultats de la fouille partielle du cimetière médiéval du prieuré de Cassan (Roujan – Hérault) ;

Emmanuel GARCIA, L'église Saint-Martin de Carcarès à Gignac, (Hérault) ;

Adeline BEA, Saint-Saturnin de Tourbes, une église gothique des Temps modernes ? ;

Pierre FOREST, Au temps des trasseurs. Recherches sur les anciennes carrières de pierre de Saint-Jean-de-Védas.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Joan DAVIES, Le connétable Henri I de Montmorency et les abbayes et prieurés de l'Hérault ;

Denis NEPIVODA, Deux familles d'artisans montpelliérains : les Subreville et les Coula ;

Pierre ROLLAND, Tobie Rocayrol, agent secret chez les camisards, d'après un document de l'abbé Julien Rouquette historien-érudit de l'Hérault (1871-1927) ;

Julien COPPIER, À l'épreuve de l'histoire : la destruction de la statue équestre de Louis XIV à Montpellier (2 octobre 1792) ;

Bernard RULOF, Des sujets dévoués et fidèles ? À la recherche des légitimistes populaires montpelliérains ;

Laurent FELIX, Le château Laurens et son décor : une demeure remarquable à Agde en 1900 ;

Gérard CHOLVY, La paroisse Sainte-Thérèse de Montpellier. Son église, son histoire ;

Christian GUIRAUD, Louis Charles Eymar (1852-1944) : Mozart enchante la main du peintre ;

Philippe MARASSE, Les difficultés d'exploitation d'un service public vital pendant et au sortir de la Deuxième Guerre mondiale : les chemins de fer d'intérêt local de l'Hérault (1939-1948) ;

André BORGOMANO, Reddition d'une unité de la Marine Allemande au pont de Cholet. Montpellier, le 23 août 1944 ;

Jean-Claude RICHARD, Les passages des colonnes allemandes dans le Cœur d'Hérault au mois d'août 1944 et l'embuscade d'Aniane (26 août) par le maquis Roland.

ARCHIVE :

Julien DUVAUX, La collecte des archives privées aux Archives départementales de l'Hérault ou comment aborder l'histoire de l'Hérault sous un angle plus intime.

NOTES ET INFORMATIONS, CHRONIQUES ET BIBLIOGRAPHIE :

Éric FABRE, Sylvain Oivier, Aux marges de l'espace agraire. Inculte et genêt en Lodévois (XVII^e-XIX^e siècle), thèse de doctorat ;

Jean NOUGARET : Archéologie médiévale, histoire de l'art. Bibliographie (2010-2013).